



<http://www.20minutes.fr/montpellier/2131647-20170913-herault-parcs-eoliens-accuses-destruction-rapaces>

Hérault: Des parcs éoliens accusés de destruction de rapaces



Un aigle royal. Illustration. — Ausloos Sipa

ANIMAUX L'association France Nature Environnement a porté plainte pour destruction d'espèces protégées...

Jerome Diesnis

- _ Publié le 13/09/17 à 09h04 — Mis à jour le 13/09/17 à 09h26

Un aigle royal a trouvé la mort début août après une collision avec une pale d'éolienne à Joncels,

dans l'Hérault. L'oiseau, équipé d'un GPS, fait partie d'une espèce protégée depuis 1976, comme le sont toutes les espèces de rapaces en France.

En juin, l'association France Nature Environnement (FNE) avait évoqué la découverte depuis 2012 des cadavres de 30 faucons crécerelles sur le causse d'Aumelas. Elle estime à une centaine le nombre de ces oiseaux morts. « En tant qu'espèce protégée, leur destruction est une infraction pénale », rappelle l'association.

EDF assigné en justice

Elle a décidé en conséquence d'assigner EDF Energies Nouvelles, gestionnaire du parc éolien à Aumelas, et les sociétés propriétaires des éoliennes, devant le Tribunal de grande instance (TGI) de Nanterre.

Elle souhaite obtenir réparation du préjudice subi au titre de la destruction de plus d'une centaine de faucons crécerelletes. « Si FNE n'est absolument pas opposée au développement de l'industrie éolienne, celui-ci ne doit cependant pas se faire au détriment des habitats naturels, ni au prix de la méconnaissance de nos règles environnementales », conclut l'association.

En 2013, à la suite des premiers cas de mortalité, EDF a mis en place des systèmes de détection et d'effarouchement sur les éoliennes. Le système DTBird est basé sur la reconnaissance visuelle automatisée de cibles aériennes. « Il peut être couplé avec des modules de dissuasion, d'arrêt des machines ou de détection des collisions », évoque le programme national éolien-diversité.

VOIR AUSSI QUELQUES UNS DES NOMBREUX ARTICLES INTERNATIONAUX QUI DENONCENT LE MASSACRE DES OISEAUX ET DES CHIROPTERES PAR LES EOLIENNES

Suède

<http://epaw.org/echoes.php?lang=fr&article=n587>

Australie

<http://www.epaw.org/events.php?lang=fr&article=n558>

Canada

<http://www.epaw.org/events.php?lang=fr&article=n531>

Allemagne

<http://www.epaw.org/events.php?lang=fr&article=n525>

<http://www.epaw.org/events.php?lang=fr&article=n397>

USA

<http://www.epaw.org/events.php?lang=fr&article=n517>

<http://www.epaw.org/events.php?lang=fr&article=n514>

Cordialement

Jean-Louis

Président

Fédération Environnement Durable

<http://environnementdurable.net>

contact@environnementdurable.net

tel 06 80 99 38 08

Butré